



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccination contre la Covid-19

Saint-Pierre le 5 novembre 2021

A compter de ce jour, la vaccination contre la Covid-19 s'effectue directement auprès d'un professionnel de santé de ville (médecins libéraux, médecins du centre de santé et pharmacie de l'hôpital).

Seules les premières et les secondes injections sont à ce stade délivrées ; la vaccination s'effectue avec le vaccin Moderna.

Les attestations de vaccination seront remises directement par le professionnel de santé assurant l'acte vaccinal.

Une fois le parcours vaccinal finalisé, le certificat de vaccination intégrant le QR Code sera adressé par les services de l'Administration territoriale de santé.

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon